

**LA FONDATION FRANSASKOISE**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2020**



**LA FONDATION FRANSASKOISE**

**Table des matières**

**Exercice terminé le 31 août 2020**

---

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 15

---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

### Aux membres de la Fondation fransaskoise

#### ***Opinion***

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation fransaskoise, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2020 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation fransaskoise au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### ***Fondement de l'opinion***

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Fondation fransaskoise conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation fransaskoise à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation fransaskoise ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation fransaskoise.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquière une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation fransaskoise à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation fransaskoise à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*Annette Bernard, CPA, CA*

Prince Albert, SK  
Le 17 novembre, 2020

INFINITE ACCOUNTING & TAX SOLUTIONS  
Comptables Professionnels Agréés

**LA FONDATION FRANSAKOISE**  
**État de la situation financière**  
**Au 31 août 2020**

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	24,418 \$	160,175 \$
Comptes à recevoir	3,285	1,051
	<u>27,703</u>	<u>161,226</u>
INVESTISSEMENTS (Note 8)	<u>2,067,326</u>	<u>1,834,834</u>
	<u><b>2,095,029 \$</b></u>	<u><b>1,996,060 \$</b></u>
<b>PASSIF ET ACTIFS NETS</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes à payer	8,348 \$	12,742 \$
Bourses à verser	12,500	12,200
	<u>20,848</u>	<u>24,942</u>
<b>ACTIFS NETS</b>	<u><b>2,074,181</b></u>	<u><b>1,971,118</b></u>
	<u><b>2,095,029 \$</b></u>	<u><b>1,996,060 \$</b></u>

Au nom du conseil d'administration:

  
 \_\_\_\_\_ administrateur/trice

  
 \_\_\_\_\_ administrateur/trice

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers

**LA FONDATION FRANSAKSKOISE**  
**État de l'évolution des actifs nets**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

	Actifs nets début de l'exercice	Transferts (Note 7)	Augmentation des actifs nets	À la fin de l'exercice
Fonds Abbé Raymond Carignan	45,357 \$	-	\$ 9,919 \$	<b>55,276 \$</b>
Fonds à la famille	18,430	-	5,650	<b>24,080</b>
Fonds Centre Éducatif Gard'Amis	94,422	-	3,378	<b>97,800</b>
Fonds Collège Mathieu	44,667	-	2,024	<b>46,691</b>
Fonds ACF	97,226	-	4,597	<b>101,823</b>
Fonds Maillard	36,785	-	1,397	<b>38,182</b>
Fonds de l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS)	65,215	-	25,246	<b>90,461</b>
Fonds auxiliaire de l'Association fransaskoise de Zenon Park	15,483	-	546	<b>16,029</b>
Fonds de la Radio Française en Saskatchewan	238,741	-	8,415	<b>247,156</b>
Fonds l'Eau vive	74,346	-	3,341	<b>77,687</b>
Fonds des aîné.e.s fransaskois	27,524	-	1,460	<b>28,984</b>
Fonds de solidarité Village urbain francophone de Saskatoon	184,987	-	14,111	<b>199,098</b>
Fonds du développement d'espaces communautaires à Prince Albert	49,876	-	1,758	<b>51,634</b>
Fonds du développement économique communautaire CCS	28,961	-	4,406	<b>33,367</b>
Fonds Conseil culturel fransaskois	97,646	-	8,794	<b>106,440</b>
Fonds ECF	21,771	-	767	<b>22,538</b>
Fonds Monseigneur de Laval	34,850	-	1,528	<b>36,378</b>
Fonds fransaskois	148,086	-	(15,905)	<b>132,181</b>
Fonds de bourses d'études l'Abbé Luc Gaudet	19,908	-	352	<b>20,260</b>
Fonds de bourses d'études Cécile et Liguori LeBlanc	161,105	-	(3,636)	<b>157,469</b>
Fonds de bourses d'études Louis et Gabrielle Lepage	262,537	-	14,629	<b>277,166</b>
Fonds Raymond-Marcotte	41,426	-	1,460	<b>42,886</b>
Fonds auxiliaire La Ribambelle	14,935	-	526	<b>15,461</b>
Fonds Suzette Boutin-Fafard	32,572	-	1,973	<b>34,545</b>
Fonds Pauline et Michel Vézina	56,576	-	3,194	<b>59,770</b>
Fonds Auvergnois de Ponteix	11,000	-	808	<b>11,808</b>
Fonds Association des parents de l'École Canadienne-française de Saskatoon	21,000	-	940	<b>21,940</b>
Fonds général (Note 5)	25,686	-	1,385	<b>27,071</b>
	<b>1,971,118 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>103,063 \$</b>	<b>2,074,181 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers

# LA FONDATION FRANSAKSKOISE

## État des résultats

**Exercice terminé le 31 août 2020**

	Fonds non affecté	Fonds affecté de l'extérieur	2020	2019
<b>REVENUS</b>				
Campagne de financement	15,778 \$	71,124 \$	<b>86,902 \$</b>	166,357 \$
Devises étrangères	(3,904)	(48,067)	<b>(51,971)</b>	(62,698)
Revenus sur placements (Note 3)	12,381	152,423	<b>164,804</b>	188,962
	24,255	175,480	<b>199,735</b>	292,621
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Administration</b>				
Assurances	73	891	<b>964</b>	-
Audit	619	7,614	<b>8,233</b>	8,101
Cotisations et abonnements	109	1,340	<b>1,449</b>	1,130
Coûts d'administration	270	3,330	<b>3,600</b>	3,900
Formation	13	158	<b>171</b>	1,238
Frais bancaires	38	472	<b>510</b>	1,082
Frais de placements	1,682	20,715	<b>22,397</b>	27,966
Publicourriel	21	256	<b>277</b>	277
Site internet	345	4,248	<b>4,593</b>	2,788
Téléconférences	-	-	-	265
	3,170	39,024	<b>42,194</b>	46,747
<b>Prélèvements de fonds</b>				
Affranchissement	5	69	<b>74</b>	92
Déplacements	16	193	<b>209</b>	-
Hébergement	34	414	<b>448</b>	152
Papeterie et impression	-	-	-	31
Publicité et promotion	32	397	<b>429</b>	154
Repas	-	-	-	33
Téléphone, télécopieur et internet	-	-	-	39
	87	1,073	<b>1,160</b>	501
	3,257	40,097	<b>43,354</b>	47,248
<b>Distributions (Note 4)</b>	36,903	16,415	<b>53,318</b>	107,252
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	(15,905) \$	118,968 \$	<b>103,063 \$</b>	138,121 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers

**LA FONDATION FRANSAKSKOISE**  
**État des flux de trésorerie**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

	2020	2019
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>103,063 \$</u>	138,121 \$
Variations nettes des éléments hors fonds de roulement:		
Comptes à recevoir	(2,234)	25
Intérêts courus	-	-
Comptes à payer	(4,394)	3,743
Bourses à verser	<u>300</u>	<u>(300)</u>
	<u>(6,328)</u>	3,468
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation:	<u>96,735</u>	141,589
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Augmentation des investissements	<u>(232,492)</u>	(31,880)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement:	<u>(232,492)</u>	(31,880)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(135,757)</b>	<b>109,709</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>160,175</u>	50,466
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b><u>24,418 \$</u></b>	<b>160,175 \$</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		
Encaisse	24,418 \$	62,585 \$
Investissement à court terme	<u>-</u>	<u>97,590</u>
	<u>24,418 \$</u>	160,175 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers



**LA FONDATION FRANSAKSKOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

---

**1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

La Fondation fransaskoise est incorporée par loi d'intérêt privé sanctionnée sous le nom La Fondation Fransaskoise (la Fondation). Cette loi mettait fin à la Fondation de la Radio Française en Saskatchewan, précurseur de la Fondation fransaskoise et rendit possible la fusion avec le fonds fransaskois de l'Association culturelle franco Canadienne. La fusion a eu lieu le 1 septembre 1998. La Fondation issue de la fusion est reconnue comme organisme de bienfaisance par L'Agence de revenu du Canada et détient le même numéro d'enregistrement que détenait auparavant la Fondation de la Radio Française en Saskatchewan. Puisque la Fondation est un organisme sans but lucratif, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Selon l'article 5(2) de la loi privé de 1998 sur la Fondation fransaskoise, "Le capital de la Fondation peut servir à la réalisation de ses objets et de ses buts, mais ne peut jamais être réduit à moins de 800 000 \$."

Le mandat de la Fondation est de soutenir des programmes destinés aux Fransaskoises et Fransaskois de la province.

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ci-joints ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La comptabilité par fonds est utilisée par la Fondation pour classifier les ressources en groupes de comptes établis pour administrer et contrôler les ressources selon leurs objectifs ou activités. Voici les fonds supérieurs à 10 000 \$ :

1. Fonds Abbé Raymond Carignan

Le Fonds Abbé Raymond Carignan a pour mandat de faire valoir, favoriser et appuyer le développement de la pastorale en français dans la communauté fransaskoise par le financement de projets et la remise de bourses.

2. Fonds à la famille

Le Fonds à la famille est une initiative de l'Association des parents fransaskois et a comme mandat de fournir des octrois pour réaliser des activités et offrir des ressources en français aux familles fransaskoises.

3. Fonds Centre Éducatif Gard'Amis

La Coopérative française Gard'Amis (CFGGA) établit ce fonds dans les buts d'assurer la viabilité du centre et la sécurité de la communauté et des utilisateurs incluant les enfants et éducateurs, de façon à appuyer le développement et maintien des infrastructures du centre, nouvelles ou existantes, le rayonnement à long terme de la communauté francophone de Regina et des environs et la mise en place et la stabilité financière à long terme de la CFGGA.

*(suite)*

---

**LA FONDATION FRANSAKSOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

4. Fonds Collège Mathieu

Le Fonds Collège Mathieu a pour mandat de fournir des bourses d'étude à des étudiants francophones suivant des formations postsecondaires collégiales créditées offertes par l'entremise du Collège Mathieu.

5. Fonds ACF

Le Fonds ACF vise à soutenir le développement et l'épanouissement de la communauté fransaskoise en appuyant la participation au processus démocratique, la formation et la recherche pour faciliter l'implication des Fransaskoises et des Fransaskois.

6. Fonds Maillard

Le Fonds Maillard a comme mandat d'appuyer les projets et les activités de l'Assemblée communautaire fransaskoise de Gravelbourg.

7. Fonds de l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS)

Le Fonds de l'Association des juristes d'expression française de la Saskatchewan (AJEFS) a comme but de fournir des bourses d'études à des étudiants qui étudient le droit en français et de soutenir des initiatives dans le domaine juridique.

8. Fonds auxiliaire de l'Association fransaskoise de Zenon Park

Le Fonds auxiliaire de l'Association fransaskoise de Zenon Park a comme mandat de promouvoir le développement de la communauté dans langue et la culture française par le biais d'activités communautaires.

9. Fonds de la Radio Française en Saskatchewan

Le Fonds de la Radio Française en Saskatchewan a pour objectif d'attribuer des bourses aux étudiants de la Saskatchewan qui poursuivent des études en français, principalement dans le secteur des communications. Il appuie également les organismes du secteur des communications.

10. Fonds l'Eau vive

Le Fonds l'Eau vive, dédié à l'honneur de feu Marcel Moor (premier journaliste et rédacteur de l'Eau vive dès 1971) a pour but d'assurer la stabilité financière à long terme du journal francophone l'Eau vive et du Portail fransaskois, gérés par la Coopérative des publications fransaskoises ltée. La Fondation peut verser annuellement jusqu'à 75% du montant des revenus nets générés par le capital et les activités de prélèvement du Fonds de solidarité à la Coopérative des publications fransaskoises.

11. Fonds des aîné.e.s fransaskois

Le Fonds des aîné.e.s fransaskois a comme objectif l'organisation d'activités et de services communautaires qui visent l'amélioration de la qualité de vie et assurent une vie active des aîné.e.s fransaskois.e.s.

*(suite)*

---

**LA FONDATION FRANSAKSOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

12. Fonds de solidarité Village urbain francophone de Saskatoon

Le Fonds de solidarité Village urbain francophone de Saskatoon a pour mandat de permettre le rayonnement de la communauté francophone par le développement et le maintien d'un réseau d'espaces communautaires ainsi que d'assurer la mise en place et la stabilité financière à long terme des différentes composantes du village urbain de Saskatoon.

13. Fonds du développement d'espaces communautaires à Prince Albert

Le Fonds du développement d'espaces communautaires à Prince Albert a le mandat de permettre le rayonnement de la communauté francophone de Prince Albert et des environs par le développement et le maintien d'un réseau d'espaces communautaires; et assurer la mise en place et la stabilité financière à long terme des différentes composantes de la société canadienne-française de Prince Albert.

14. Fonds de développement économique communautaire CCS

Le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan établit ce fonds et a comme mandat de subventionner les projets en développement économique communautaire.

15. Fonds Conseil culturel fransaskois

Le Fonds Conseil culturel fransaskois a comme mandat de fournir des bourses aux artistes et des subventions aux communautés et aux groupes culturels francophones de la Saskatchewan pour assurer le développement culturel et d'assurer une source de financement pour le secteur culturel et artistique francophone en Saskatchewan.

16. Fonds ECF

Le Fonds ECF a comme mandat de fournir des bourses d'études aux élèves et anciens élèves de l'École Canadienne-française de Saskatoon, et de fournir des bourses destinées à promouvoir l'entrepreneuriat, l'essor de le bien-être des élèves et anciens élèves de l'École Canadienne-française de Saskatoon.

17. Fonds Monseigneur de Laval

Le Fonds Monseigneur de Laval a comme mandat de fournir des bourses d'études aux élèves et anciens élèves de l'École Monseigneur de Laval, et de fournir des bourses destinées à promouvoir l'entrepreneuriat, l'essor de le bien-être des élèves et anciens élèves de l'École Monseigneur de Laval.

18. Fonds fransaskois

Le Fonds, d'orientation communautaire, appuie financièrement des projets des communautés fransaskoises. Ce fonds est le seul non affecté de l'extérieur.

19. Fonds de bourses d'études l'Abbé Luc Gaudet

Le Fonds de bourses d'études l'Abbé Luc Gaudet a pour but de fournir une bourse d'études à chaque finissant de la 12e année de l'école St-Isidore de Bellevue. La Fondation fransaskoise verse annuellement jusqu'à 100% des montants des revenus nets générés par le capital du fonds de bourses d'études l'Abbé Luc Gaudet.

*(suite)*

**LA FONDATION FRANSAKSOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

20. Fonds de bourses d'études Cécile et Liguori LeBlanc

Le Fonds de bourses d'études Cécile et Liguori LeBlanc a comme objectif de fournir une bourse d'études aux anciens élèves du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) afin d'encourager les jeunes à poursuivre des études post-secondaires.

21. Fonds de bourses d'études Louis et Gabrielle Lepage

Le Fonds de bourses d'études Louis et Gabrielle Lepage a pour but de fournir une bourse d'études à chaque finissant de la 12e année des écoles francophones de la Saskatchewan.

22. Fonds Raymond-Marcotte

Le Fonds Raymond-Marcotte a comme mandat de fournir une aide financière aux étudiants poursuivant des études post-secondaires en communication ou dans une discipline connexe.

23. Fonds auxiliaire La Ribambelle

Le Fonds auxiliaire La Ribambelle a comme mandat de promouvoir la langue et la culture par le biais de la danse traditionnelle.

24. Fonds Suzette Boutin-Fafard

Le Fonds Suzette Boutin-Fafard a pour objectif d'apporter un appui aux projets scolaires de la prématernelle à la douzième année qui contribueront à l'augmentation du sentiment des élèves à la communauté fransaskoise en éveillant chez eux une fierté et un amour pour la langue et la culture.

25. Fonds Pauline et Michel Vézina

Le Fonds Pauline et Michel Vézina permet de fournir des octrois pour réaliser des activités et acquérir des ressources appuyant le développement culturel, artistique et traditionnel aux écoles Mathieu et Beau Soleil de Gravelbourg.

26. Fonds Auvergnois de Ponteix

Le Fonds Auvergnois de Ponteix a pour mandat de permettre de rayonnement de la communauté francophone de Ponteix et des environs par le développement et le maintien d'espaces communautaires; d'appuyer les projets et les activités des Auvergnois de Ponteix pour la communauté francophone; et de promouvoir la stabilité financière à long terme des différentes composantes des Auvergnois de Ponteix.

27. Fonds Association des parents de l'École Canadienne-française de Saskatoon

Le mandat du Fonds auxiliaire APÉCF est : d'assurer que l'École Canadienne-française de Saskatoon, la prématernelle et le Centre éducatif Félix le Chat répondent aux besoins éducatifs, culturels et linguistiques des enfants francophones et ayants droit de Saskatoon et des environs; et d'œuvrer pour l'épanouissement et le développement du Centre éducatif Félix le Chat, de la prématernelle et de l'École Canadienne-française de Saskatoon.

*(suite)*

---

**LA FONDATION FRANSAKSKOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Apports

La Fondation a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, ainsi que les apports non affectés, sont présentés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Encaisse et équivalents d'encaisse

L'encaisse et les placements à court terme comprennent les placements hautement liquides qui viendront à échéance dans trois mois ou moins de la date d'acquisition.

Immobilisations

La politique de la Fondation est d'enregistrer les achats des immobilisations comme dépenses au lieu de les capitaliser. Cette politique est autorisée pour les organismes sans but lucratif dont les revenus annuels n'atteignent pas 500 000 \$, conformément à l'article 4433, paragraphe 2 du Manuel des CPA. Dans l'exercice en cours, les achats de 4 025 \$ ont été dépensés pour les coûts de développement du site Web.

Investissements

Les investissements se composent de placement à revenu fixe, des actions canadiennes et des capitaux propres étrangers. Les placements à revenu fixe détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les actions canadiennes et capitaux propres étrangers détenus à des fins de transactions sont par la suite mesurés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les revenus.

Opérations en devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour les opérations en devises. Les éléments d'actifs et de passifs, y compris les éléments monétaires, sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état des résultats. Les biens et les obligations non monétaires sont convertis au cours de change historique. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils ont été constatés.

Services fournis

Les activités de la Fondation visent à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de ses services, ceux-ci ne sont pas reflétés dans les états financiers.

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, et des placement à terme. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer, et bourses à payer.

*(suite)*

---

**LA FONDATION FRANSAKSKOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Utilisation d'estimations

Lorsque nous établissons des états financiers selon les PCGR canadiens, nous faisons des estimations et posons des hypothèses relatives aux éléments suivant:

- les montants présentés au titre des produits et des charges;
- les montants présentés au titre des actifs et des passifs;
- les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

Nous établissons nos hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours et les mesures que nous pourrions prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes. Nous faisons des estimations lorsque nous comptabilisons certains éléments, par exemple la durée de vie utile des immobilisations, la dépréciation d'actifs à long terme, l'écart d'acquisition, les avantages sociaux futurs, la provision pour créances douteuses, les mesures à prendre à l'égard des stocks à rotation lente et les impôts sur les bénéfices.

**3. REVENUS SUR PLACEMENTS**

	2020	2019
Augmentation (diminution) de la valeur du marché	165,983 \$	(169,458) \$
Dividendes	51,495	28,289
(Perte) gain sur ventes de placements	(53,748)	308,522
Intérêts	1,074	21,609
	164,804 \$	188,962 \$

**4. DISTRIBUTIONS**

	2020	2019
Bourses - Fonds fransaskois	36,903 \$	24,089 \$
Bourses - Fonds de bourses d'études l'Abbé Luc Gaudet	1,800	1,000
Bourses - Fonds de bourses d'études Louis et Gabrielle Lepage	5,000	7,100
Bourses - Fonds de bourses d'études Cécile et Liguori LeBlanc	9,615	-
Subventions - Fonds Maillard	-	6,000
Subventions - Fonds de solidarité Village urbain francophone de Saskatoon	-	14,063
Subventions - Fonds l'Eau vive	-	25,000
Subventions - Fonds fransaskois	-	25,000
Subventions - Fonds Conseil culturel fransaskois	-	5,000
	53,318 \$	107,252 \$

**LA FONDATION FRANSAKSKOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

**5. FONDS GÉNÉRAL**

Ce fonds inclus tous les fonds inférieurs à 10 000 \$ :

	2020	2019
Fonds La Cité	\$ 2,183	\$ 2,080
Fonds de la Revue historique	2,393	2,166
Fonds de solidarité éducation fransaskoise	7,426	6,981
Fonds à la mémoire de Xavier Gareau	5,831	5,632
Fonds du patrimoine culturel et historique Fransaskois	3,092	2,890
Fonds développement rural et terroir francophone	6,146	5,937
	<b>27,071 \$</b>	<b>25,686 \$</b>

**6. FONDS DE L'EAU VIVE**

Une somme de 50 000 \$ est désignée comme garantie de la marge de crédit de la Coopérative des Publications Fransaskoises Ltée avec Affinity Credit Union.

**7. VIREMENTS ET SOLDES ENTRE FONDS**

Les apports affectés sont accumulés dans le fonds général jusqu'à ce qu'un solde minimum de 10 000 \$ soit atteint. Les nouvelles ressources sont maintenues à l'interne; lorsque le solde minimum est atteint, les fonds accumulés sont transférés au nouveau fonds. Il y a aussi un virement de 1 000 \$ du fonds fransaskois dans le fonds nouvellement créé. Un fonds auxiliaire aura un délai de dix ans pour accumuler le minimum de 10 000 \$ ; si le fonds auxiliaire n'atteint pas le montant après dix ans, le fonds sera dissous et les fonds transférés au fonds fransaskois. Cette année, il n'y avait aucun fonds qui a été dissous et transféré au fonds fransaskois.

En 2019, deux nouveaux fonds ont été créés; le fonds Auvergnois de Ponteix et le fonds Association des parents de l'École Canadienne-française de Saskatoon. Un total de 2 000 \$ a été transféré du fonds fransaskois pour ces nouveaux fonds.

**8. INVESTISSEMENTS**

	2020	2019
Les actifs financiers détenus à des fins de transactions (coût d'acquisition de 2 067 326 \$ ; 2019 - 1 834 834 \$)	<b>2,067,326 \$</b>	<b>1,834,834 \$</b>

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de la Fondation aux risques importants à la date de la situation financière, soit au 31 août 2020.

*(suite)*

**LA FONDATION FRANSASKOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

---

**9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

*(a) Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent l'encaisse et les investissements. Il est de l'avis de la direction que la Fondation n'est pas exposée significativement au risque de crédit car l'encaisse est détenue dans une banque canadienne majeure et les investissements sont gérés par Banque TD, une firme professionnelle spécialisée dans la gestion de placements, qui doit adhérer à la politique d'investissement de la Fondation.

*(b) Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours des devises.

La Fondation investit dans les marchés étrangers au moyen d'actions et de fonds communs de placement. Son exposition au risque de change est réduite par la diversification de son portefeuille, l'investissement dans des fonds composés des actions de plusieurs devises étrangères, et la limitation de ses objectifs stratégiques pour les investissements étrangers contre les investissements canadiens.

*(c) Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les obligations canadiennes sont soumises à différentes dates d'échéance et différents taux d'intérêts fixes; alors, il est l'avis de la direction que la Fondation n'est pas exposée significativement au risque de taux d'intérêt.

*(d) Autres risques*

L'autre risque est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs de ces instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

La Fondation est exposée à un autre risque de prix en raison de son investissement dans les fonds indiciels. La politique d'investissement de la Fondation limite les investissements dans les fonds aux indices boursiers sélectionnés et prévoit un mélange de 40% (+20% / -10%) des placements à revenu fixe et 60% (+ / - 10%) des actions. La politique d'investissement est revue annuellement pour assurer qu'elle est appropriée, qu'elle sert aux besoins de la Fondation, et qu'elle répond aux changements économiques et aux conditions d'investissements.

Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Fondation n'est pas exposée à d'autres risques de prix importants résultants de ces instruments financiers. Il n'y a aucun changement significatif au risque financier de l'exercice précédent.

---



**LA FONDATION FRANSAKSKOISE**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**Exercice terminé le 31 août 2020**

---

**10. ÉVÈNEMENT IMPORTANT**

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que l'écllosion de la COVID-19 est devenue une pandémie. Cette pandémie est bien plus qu'une crise sanitaire, elle a provoqué des perturbations sociales et économiques généralisées. L'année 2020 a été particulièrement pénible économiquement parlant. En plus de la mise sur pause de l'économie en raison de la COVID-19, le Canada a été également frappé par une chute du prix du pétrole. Par conséquent, l'impact à moyen et long terme sur la Fondation est difficile à évaluer et estimer.

---